

<https://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article113>



Lycées généraux, technologiques et professionnels : des réformes et des projets contre le service public d'Éducation



Date de mise en ligne : samedi 5 septembre 2009

- SECONDAIRE

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Le report à la rentrée 2010 d'une contre réforme du lycée général répondait à un souci stratégique : faire taire un mouvement lycéen grandissant et l'inquiétude des collègues alors que la crise mais aussi les réformes du primaire, de la voie professionnelle et du supérieur laissaient entrevoir un horizon agité pour le pouvoir. Entre mai et juin 2009 paraissaient à la demande du gouvernement les rapports de MM. Descoings et Apparou sur la réforme du lycée. Avant les vacances, N.Sarkozy puis son nouveau Ministre de l'Éducation L.Châtel, réaffirmaient leur volonté de poursuivre cette « réforme »... Entêtement incompréhensible ?

Non car celle-ci fait partie d'une politique plus globale qu'ils veulent mener à son terme, contre le service public d'Éducation et ses personnels. Dans le primaire, avec des programmes réactionnaires, la suppression des RASED, le fichier « base élève »... Dans l'enseignement professionnel, c'est la généralisation du BAC pro en trois ans après une pseudo expérimentation d'un an avec une remise en cause de la qualité de la formation et la suppression de milliers de postes. C'est bien l'avenir de l'enseignement professionnel public qui est posé avec cette première partie d'une réforme globale du Lycée (P2). Dans le supérieur, après plusieurs mois de mobilisation historique et massive des personnels et des étudiants, le gouvernement n'a rien lâché notamment sur la formation des enseignants et les statuts. Les grandes fédérations en refusant d'organiser la convergence des personnels du 1er et du 2nd degré avec le Supérieur portent une énorme responsabilité dans ce nouveau recul. Mais sur l'ensemble de ces fronts SUD restera disponible pour reprendre la lutte aux côtés de ceux qui le veulent. Car, derrière ces réformes sectorielles, il y a une politique cohérente qui vise au-delà de leur objectif prioritaire de suppression de 80000 postes à introduire dans l'Éducation les critères de l'économie pure et à détruire les garanties statutaires. C'est maintenant à l'aune de valeurs telles que la concurrence, la rentabilité, la compétitivité ou l'efficacité que nous serons bientôt évalués, le tout étant pour l'État de faire fonctionner le système éducatif au moindre coût, bref : le rendement avant l'égalité, les quantités avant la qualité !

C'est dans ce contexte que le gouvernement nous a resservi en juin l'idée d'une expérimentation (comme en LP !) d'une réforme des lycées dont on ne sait quasiment rien, assortie d'une liste d'établissements censés la tester selon des modalités inconnues en juin ! SUD Éducation en a demandé immédiatement l'abandon. Dans le même temps les rapports destinés à alimenter cette « nouvelle » réforme étaient publiés. Nous revenons plus bas sur les dispositions les plus emblématiques et souvent les plus dangereuses de ces rapports.

En restant intentionnellement vague dans les objectifs poursuivis, le gouvernement cherche à éviter une riposte de la profession, des lycéens et des parents. Mais il ne faut pas s'y tromper. L'attaque est historique car elle remet en cause l'idée d'un enseignement public de qualité et égal pour tous au profit de conceptions ultra droitières de l'éducation. Face à une telle détermination, les personnels ne peuvent pas se contenter de rester sur la défensive. SUD Éducation continuera de porter des propositions pour un lycée démocratique, solidaire et égalitaire. Mais pour faire reculer ce gouvernement il faut développer toutes les formes de résistance dans la perspective de construire avec les AG des personnels en lutte la nécessaire grève générale de la maternelle à l'université.

La réforme du lycée professionnel court déjà

Au moment où la réforme des lycées technologiques et généraux est annoncée pour la rentrée 2010, le baccalauréat professionnel en 3 ans entre dans sa phase de généralisation au niveau national. Rappelons qu'avec la généralisation du baccalauréat professionnel en 3 ans au lieu des 4 ans (BEP + Bac. pro 2 ans) la formation sera amputée d'environ 1000h : 500h d'enseignement général et 500h de formation professionnelle. Le ministère économisera ainsi des milliers de postes. De plus cette année de formation en moins compromettra la réussite des élèves les plus fragiles qui sont nombreux en LP. À l'automne dernier, l'annonce du report de la réforme des lycées a fait croire aux plus naïfs que la réforme du baccalauréat professionnel en 3 ans n'était plus d'actualité. Il n'en est rien.

Expérimentation pour certaines académies, routine pour d'autres : le Ministère a réussi à mettre en place en quelques mois une réforme qui déstructure toute la formation professionnelle et cela avec l'aide des syndicats

cogestionnaires !

En septembre 2008, la réforme devait se présenter sous une forme expérimentale mais chaque académie déclinait différemment cette nouveauté. Certaines expérimentaient déjà depuis plusieurs années et passaient à la généralisation, d'autres découvraient et pensaient être en réelle expérimentation et pour les dernières il s'agissait d'un joyeux cocktail des deux variables selon les formations dispensées. Cela a rendu très difficile la résistance.

À cela s'ajoute le fait qu'une réforme a toujours, surtout quand on la traite de façon expérimentale, en laissant en place les cycles de formation existants, des effets positifs : parcours en 3 ans pour des élèves venus après un redoublement de seconde de lycée en limitant les heures d'enseignement général pour augmenter l'enseignement professionnel par exemple.

Le ministère agit dans l'urgence

En juin et juillet derniers, des textes étaient encore présentés au Conseil Supérieur de l'Éducation pour préparer cette rentrée (type et conditions de certification en fin de 1^{ère} année, modification d'une matière...). Les équipes pédagogiques découvriront les nouveautés au moment de la rentrée ce qui ne laisse aucune place à la réflexion et à la mobilisation. Reconnaissance des compétences ou suppression d'une des trois voies ?

En plus le ministère a joué sur le ressenti qu'éprouvent certains PLP. Il leur a proposé d'avoir un « vrai » bac, en 3 ans comme les autres, avec un « vrai » oral de rattrapage et une « vraie » poursuite d'études en annonçant l'ouverture de BTS en LP. Les enseignants se sont sentis valorisés. Ils prépareront des élèves uniquement au baccalauréat. Il y a fort à parier qu'à l'avenir, au sein des établissements, une hiérarchie entre collègues s'installe : ceux qui forment au CAP et ceux auront des baccalauréats en 3 ans voire même des BTS ! De plus, il ne faut pas oublier qu'aucun n'est réellement satisfait de la formation professionnelle actuelle. Des réformes sont espérées mais certainement pas celle mise en place par le ministère.

Quelle pourrait être la place de la réforme du lycée professionnel dans la perspective générale du lycée ?

Le baccalauréat professionnel se préparera en un cycle de 3 ans et devra permettre l'entrée en BTS. Il devient ainsi un concurrent direct du lycée technologique. Lequel cédera le pas à l'autre ? Il ne peut coexister 2 voies de formation avec des exigences aussi proches. Il est vrai que le LP doit encore préparer à l'entrée dans la vie active au niveau bac mais est-ce une différence suffisante pour les laisser coexister ?

La même question se pose sur l'utilité future des classes de 1^{ère} d'adaptation, déjà supprimées dans certaines académies. Pourquoi quitter un cycle de baccalauréat professionnel en 3 ans pour intégrer un cycle de baccalauréat technologique qui a la même durée et la même finalité ?

Que penser des classes de « Mise À Niveau » avant l'entrée en BTS pour des jeunes ayant eu un cursus classique ? Seront-elles transformées en mise à niveau pour les élèves issus des baccalauréats professionnels en 3 ans ? Auront-elles encore une nécessité ? Détournera-t-on la formation en BTS comme on a détourné celle des baccalauréats professionnels en réduisant le temps de formation, en modifiant les contenus ?

Tout laisse à penser qu'au sein du lycée professionnel, les sections de CAP restantes seront toutes dans des Centres de Formation d'Apprentis publics pour offrir une formation professionnelle sans culture générale afin de fournir une main-d'oeuvre jetable et corvéable aux entreprises locales. Ces professionnels seront formés « tout au long de la vie », de CAP en CAP, pour occuper des emplois sous-payés.

Alors le LP vainqueur ?

Une certitude : cette réforme ne donnera pas naissance au futur lycée polyculturel pour tous, permettant l'accomplissement de chacun. Ce n'est que par la lutte collective et notre détermination que nous pourrions faire reculer ces contre-réformes injustes et socialement destructrices.

Quelle réforme en lycée général et technologique en 2010 ?

Le gouvernement doit dévoiler cette année la « nouvelle » réforme du lycée prévue pour 2010. Il dispose pour cela depuis juin du rapport demandé par Nicolas Sarkozy à R. Descoings, président de l'Institut des Sciences politiques de Paris, et de celui de M. Apparou pour les députés UMP de la commission parlementaire qui doublait le travail précédent.

Si le premier alterne entre des constats et des suggestions relativement justes et des propositions plus dangereuses, le second reprend la vieille rengaine libérale d'une école inefficace et pas assez rentable.

Surtout, dans les deux cas, il n'est à aucun moment question de revenir sur les 25000 postes supprimés depuis 2007 ni sur les 55000 programmés d'ici 2012. Comment imaginer une réforme positive du lycée alors qu'on étrangle l'École publique ?

Pour SUD il faut se préparer à reprendre la lutte dans les trois lycées avec les élèves, les parents et les autres secteurs de l'Éducation.

Les moyens

Si le rapport Descoings mentionne de nombreuses initiatives qui pourraient être intéressantes (ateliers, personnels référents pour les élèves, formation continue des enseignants, travail interdisciplinaires, stages, voyages, activités culturelles, etc.), il n'est jamais fait mention de moyens supplémentaires. D'ailleurs, la seule mention de moyens dans tout le rapport concerne la diminution des effectifs en seconde dans les établissements difficiles qui selon lui doit s'effectuer par redéploiement. Enfin, le rapport parle plusieurs fois de « meilleure utilisation » des moyens disponibles.

Non à la casse du service public !

Rééquilibrage des voies et des filières

Le rapport Descoings reconnaît assez clairement la mauvaise image dont souffrent le lycée professionnel et certaines filières du lycée général, mais il en conserve l'architecture en tentant de la réformer.

- Revalorisation des filières de la voie générale les unes par rapport aux autres. La Filière S ne doit plus être une filière d'élite, choisie pour des raisons sociales ou de débouchés plus ouverts. L'orientation ne doit plus être autant subie mais choisie.
- Les 3 voies : de même, il faut revaloriser les voies professionnelle et technologique qui ont fait leurs preuves et doivent assurer une insertion professionnelle aux jeunes.
- Une remarque intéressante : « Tout projet de réforme du lycée doit présenter d'un même mouvement et le lycée général et technologique et le lycée professionnel ». Mais le lycée professionnel est à peine évoqué et la

réforme du Bac Pro est entérinée sans commentaire. « L'égalité de dignité des filières passe par une place plus équilibrée de chacune des cultures, généralistes et technologiques, en seconde. »

* Les moyens pour y parvenir restent vagues sur le rééquilibrage des filières et sur le rapport entre les voies professionnelle et technologique. On ne peut dire si elles seront fusionnées ou si l'une absorbera l'autre.

* Apparu avance un projet plus « radical » : retour à une seconde indifférenciée avec modules, deux premières une « générale » et l'autre « technologique » avec une spécialisation forte par filières en Terminale. Au passage filtre la nette volonté de réduire les horaires de « 5 à 8h ».

Orientation et insertion professionnelle

Le rapport Descoings plaide pour une orientation plus « choisie » que « subie » avec notamment un travail d'orientation sur temps scolaire tout au long du lycée, un référent adulte pour chaque lycéen, des stages en entreprise, des partenariats conclus entre lycée et établissements d'enseignement supérieur. L'information de façon égale envers toutes les familles, le droit à l'erreur avec des classes passerelles le cas échéant, vers un autre établissement du bassin sont affirmées.

* Si certaines propositions sont discutables d'autres sont incantatoires ou clairement dangereuses. Ainsi en est-il de l'usage qui pourrait être fait de réorienter en cours d'année dans certains établissements « élitistes » et l'obsession qu'a Sciences Po du rapprochement avec les entreprises. On devine que la réduction du coût des redoublements et des réorientations dans le supérieur motive beaucoup l'auteur ! Enfin trêve de mythe, même une orientation « moins subie » n'abolira pas la sélection sociale qui s'effectue aussi au lycée.

Des liens étroits doivent s'établir entre les établissements et les Régions tenant compte de la situation locale de l'emploi. Pour Apparu il faut créer un grand service d'orientation au delà du seul public scolaire et régionaliser les missions des actuelles CIO. Descoings reste très discret sur la question.

* Apparu annonce la relance de la régionalisation des services et des personnels d'orientation évitée lors des grèves de 2003. Aucune remarque n'est faite sur les disparités des moyens entre les régions et leur différence de traitement sur la question, qui étaient déjà apparues lors de la régionalisation des TOS. Se serait la fin du service public d'orientation. Descoings après avoir vivement critiqué le système d'orientation ne rejoint pas Apparu.

- L'accès au supérieur est à revoir. Les 2 rapports préconisent d'ouvrir plus largement les IUT et les BTS aux élèves des filières technologiques qui sont souvent amenés vers des licences où ils connaissent trop d'échec. Selon Descoings les enseignants du supérieur pourraient enseigner dans le cycle terminal afin de mieux préparer les élèves.

Travaille et tais-toi

Au-delà de la piste des quotas en BTS ou IUT pour les bacheliers technologiques et le projet de CGPE technologiques il n'y a pas de projet d'ensemble pour remédier aux difficultés de ces élèves durant leur scolarité au lycée et leur permettre ainsi une poursuite dans le supérieur. Ce n'est pas la proposition démagogique d'Apparu d'intégrer les prépa les plus prestigieuses (pourquoi seulement celles-ci ?) à des Universités désormais en concurrence qui démocratisera le système !

- La Seconde et l'orientation. Beaucoup d'élèves sont prédéterminés à leur sortie de 3e et la Seconde indéterminée ne l'est donc plus réellement. Elle doit devenir une année d'observation avant le cycle terminal. Si

l'organisation de la Seconde en deux semestres est clairement préconisée dans le rapport Apparu, ce n'est pas le cas dans le rapport Descoings qui doute de l'efficacité de la méthode.

« il est préconisé, que les disciplines liées à une spécialisation durant les années ultérieures soient enseignées de façon identique et obligatoire sur tout le territoire, au cours des premiers et deuxième trimestres à l'issue desquels le lycéen doit faire son choix. »

* Cette dernière proposition qui va dans le sens de notre projet de seconde indifférenciée nécessiterait des recrutements massifs, des équipements nécessaires, la multiplication des salles... et la construction de nouveaux lycées, rien de tel n'est évoqué !

Redéfinition du statut des enseignants : temps de travail et des missions

Les deux rapports y sont favorables. Mais seul le rapport Apparu développe vraiment ce point. Un 15H+3 avec 3H heures d'activités pédagogiques hebdomadaires qui pourraient comprendre l'aide au devoir, à l'orientation, les travaux pluridisciplinaires, le travail de recherche et de documentation. À terme les agrégés basculeraient dans le supérieur mais dans un premier temps leur obligation de service passerait à 14+3.

* Rien n'est dit sur la rétribution de ces heures dites d'accompagnement scolaire : c'est la voie ouverte à la modulation horaire : 1h d'accompagnement pour 1/2h de cours... Ou comment augmenter sans le dire les obligations de service et supprimer des postes.

* Certaines de ses tâches sont déjà de fait effectuées par les enseignants. Pourquoi ne pas les intégrer dans nos missions mais 1h pour 1h... À condition de bien délimiter concernant l'orientation ce qui relève des missions du professeur principal et des COP... Enfin, un stage en entreprise de 3 semaines voire une expérience en entreprise pour être titularisé, l'UMP se dévoile !

Dans le rapport Descoings, on parle de renégociation du statut sans en dire plus !

* La prudence est de mise sur ce sujet sensible ! Mais au cours des pages il rejoint Apparu dans la nécessité d'intégrer d'autres missions au statut comme le tutorat, l'orientation, des stages de remise à niveau durant les vacances encadrées par des enseignants payés en heures supplémentaires... Toujours le même « travailler plus pour gagner plus » qui justifie le refus d'augmenter nos salaires mais ouvre la voie à une augmentation de nos obligations de services !

L'autonomie des établissements :

Les rapports Descoings et Apparu critiquent la contradiction entre l'autonomie proclamée des établissements et une autonomie budgétaire en constante régression qui ne leur permet pas de choix pédagogiques autonomes. Tous les deux plaident cependant pour un cadre national de connaissances avec un seuil horaire « minimal » pour chaque discipline chez Apparu. La globalisation des horaires permettrait une « vraie » autonomie. Descoings se borne à souhaiter plus de souplesses pour la promotion d'initiatives pédagogiques et rappelle que « le maintien du cadre national du baccalauréat est un principe ».

* En droite ligne avec la Loi Fillon de 2005, l'autonomie pédagogique et budgétaire apparaît surtout chez Apparu comme le moyen d'alléger les enseignements aux lycées et d'affaiblir leur caractère national. Mais les deux rapports se rejoignent dans la demande d'une évaluation publique des établissements qui impliquerait en fait leur mise en

concurrence. C'est d'ailleurs un des aspects les plus critiquables des lycées expérimentaux financés par la fondation Sciences Po.